

**Mot d'accueil de  
Monsieur Jean-Claude Reding,  
Vice-Président de la Chambre des salariés**

à l'occasion  
de la conférence

**Quel futur pour l'emploi ?**

Luxembourg, le 11 juin 2019

*Seul le discours prononcé fait foi*

Monsieur le Professeur,

Chers invités d'honneur,  
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à notre conférence de ce soir qui abordera sous un angle critique l'étude des deux chercheurs de l'Université d'Oxford, Carl Benedikt Frey et Michael Osborne. Cette étude a pour objet de calculer les probabilités d'automatisation et de robotisation de différents métiers de l'économie américaine.

Mesdames, Messieurs,

Les courriers électroniques, les réseaux sociaux, le commerce électronique, les transactions bancaires « *en-ligne* » ne sont que quelques exemples d'une automatisation généralisée.

Automatisation et robotisation constituent des défis de haute importance dans les débats sur les changements structurels de nos sociétés et en particulier dans le monde du travail.

Le développement accéléré des technologies touche la nature et l'organisation du travail. Il implique des opportunités et des risques, des risques qui devront être anticipés pour autant que possible au niveau des entreprises et au-delà.

Les nouvelles conditions de travail, l'intensification du travail, le risque du déséquilibre vie professionnelle - vie privée, les nouveaux types de pression dus à l'automatisation et bien d'autres engendrent le défi de façonner un changement numérique équitable.

L'automatisation des processus et l'intelligence artificielle ne rendent nullement l'être humain obsolète.

Plutôt que de s'opposer à une évolution inéluctable il faudra essayer de la gérer au mieux et il faudra que l'Homme s'adapte.

L'expansion du numérique recèle également des opportunités. Des opportunités potentielles - tels que la flexibilité du temps de travail, une plus grande autonomie des salariés, des tâches moins lourdes ou encore la création de nouvelles possibilités d'emploi. Celles-ci nécessitent la mise en place de conditions cadres et de règles d'accompagnement pour les entreprises et les salariés.

L'implication et la participation active des salariés dans la gestion des processus de changements numériques doivent être garanties.

Le débat sur les conséquences de ces changements que notre société toute entière est en train de vivre est ouvert.

Mesdames, Messieurs,

L'étude de Frey et Osborne, parue en septembre 2013, préconise la disparition de 47% des emplois actuels en 2030, c.-à-d. la disparition de quasi la moitié des emplois en moins de 2 décennies.

Cette conclusion des 2 chercheurs a produit à l'époque l'effet d'un cataclysme quant aux perspectives d'évolution des emplois.

Le risque d'une augmentation substantielle du taux de chômage a entraîné une crainte profonde et des réactions très variées auprès de divers acteurs.

Dans la même idée que Frey et Osborne, des chercheurs ont développé les scénarios de robotisation pour d'autres pays – notamment pour l'emploi européen.

Il est indéniable que certains emplois vont changer profondément et d'autres vont disparaître. Les machines, les réseaux et les transactions doivent être programmés, inventés, maintenus et sécurisés. C'est dans ce cadre que la formation tout au long de la vie prend toute son importance.

Il convient de s'assurer que les salariés concernés soient dotés du capital « formation » approprié pour maîtriser un environnement de travail nouveau, de nouveaux processus et technologies, voire des compétences sociales nouvelles. La sécurisation des emplois devra être garantie.

Aujourd'hui le professeur Liouville va nous présenter ses analyses et nous confirmera qu'il est permis d'affirmer que les inquiétudes soulevées à l'époque par l'étude de Frey et Osborne ont été exagérées.

Monsieur Liouville est professeur de Sciences de gestion à l'Université de Strasbourg et l'auteur de maints articles publiés dans des revues académiques. Ses recherches portent notamment sur les questions de stratégie d'entreprise, de management et de gestion de l'innovation.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention et je cède la parole à Monsieur le Professeur Jacques Liouville.